

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
FOSTE :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 35 ;
A EWIG,
Rue Taillout, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	15

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. BAYAS-LAFFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

28 Décembre 1877.

Bulletin politique.

Voilà quinze jours que la coalition a triomphé, et la lutte apparaît ardente et passionnée. Qui en pourrait douter à la lecture des journaux par lesquels sont représentées les diverses fractions de la majorité ? Pour renverser et détruire, l'union a été parfaite ; renverser et détruire, c'est la mission propre et l'art suprême de ce qu'on appelle « les gauches. » Mais il s'agit maintenant de s'entendre pour gouverner et administrer ; et comment faire, lorsqu'on n'est d'accord ni sur la doctrine, ni sur les moyens, ni surtout sur le but final ? Encore, à tous ces motifs de divergences vient-il s'en ajouter un autre, la question du personnel, qui, pour les républicains et les politiques de gauche en général, ne sera jamais la plus méprisable.

La conséquence de cet état de choses est fatale, et la logique s'oppose invinciblement au maintien durable de l'union formée dans des conditions semblables. Aussi l'antagonisme des idées, des aspirations et des ambitions se manifeste-t-il dès à présent dans les discussions de la presse, tantôt avec une certaine retenue, tantôt avec acrimonie, suivant le tempérament des écrivains et celui de leurs lecteurs habituels.

Dans la composition du ministère et le choix des préfets, le centre gauche s'était adjudgé la part du lion. Aussitôt les récriminations les plus vives se sont élevées des rangs de la gauche proprement dite et de l'extrême gauche ; on a dénoncé les envahissements des « tard-venus » de l'orléanisme, et pour calmer cette effervescence, il a fallu adjoindre aux ministres quelques sous-secrétaires d'Etat d'opinion plus accentuée, qui seront chargés de les surveiller. Ministère tiré en majorité du centre gauche, sous-ministère emprunté en partie aux groupes extrêmes : voilà de l'unité, s'il en fut jamais. Et le « mouvement » sous-préfectoral, qu'est-ce qui en retarde donc l'apparition, sinon les embarras causés par les prétentions des secrétaires de toutes les petites églises républicaines, ou soi-disant telles ?

Le fameux comité des Dix-Huit est un autre sujet de dissentiments et d'interminables polémiques. Sur ce point, c'est au sein même de chaque groupe que la séparation s'établit. La plupart des « constitutionnels » et des néo-républicains, assaillis par le souvenir importun des comités de Salut public et de sûreté générale, et par hasard fidèles une fois à leurs anciennes opinions, réclament la suppression des Dix-Huit, en invoquant les règles et les traditions du système parlementaire ; mais il y a dans le centre gauche, comme dans les autres fractions, des partisans et des adversaires du Comité.

Ceux du centre gauche qui veulent le laisser subsister, espèrent s'en servir pour écarter silencieusement les motions importantes de leurs alliés, et c'est précisément ce que redoutent quelques-uns de ceux-ci. Nouvelle et touchante marque de confiance réciproque.

Ce sont là, disons-nous, non des hypothèses, mais des faits. Ne suffisent-ils pas à justifier les préoccupations que certains « modérés » laissent voir dans les articles

où ils célèbrent le nouveau régime et ses promesses ? Laissons s'écouler quelques jours, attendons que les membres de la majorité soient rentrés à la Chambre, attendons en particulier la discussion du budget ; alors on pourra mieux apprécier encore l'unité du parti victorieux.

Chronique générale.

Le mouvement sous-préfectoral et celui des secrétaires généraux ne sera pas prêt avant le 1^{er} janvier. Cette double hécatombe comprendra, dit-on, environ 300 victimes, et plus de 1,200 solliciteurs assiègent le ministère de l'intérieur afin de se partager leurs dépouilles.

La composition du cabinet et l'organisation des sous-secrétaires d'Etat ont fait dans le bureau de la Chambre, dans le comité directeur des Dix-Huit et dans les commissions d'enquête et du budget des vides qu'il importe de combler.

Dès l'ouverture de la session, le bureau de la Chambre aura à se compléter ; il a, en effet, perdu un vice-président, M. Lepère, et un secrétaire, M. Savary.

Trois places sont vacantes dans la commission d'enquête, par suite de la nomination de MM. Casimir Périer, Girerd, Savary, aux fonctions de sous-secrétaires d'Etat, et trois autres sont également vacantes dans la commission du budget ; ce sont celles de M. Bardoux, nommé ministre, et de MM. Girerd et Cocheray, nommés sous-secrétaires d'Etat.

L'existence du comité des Dix-Huit étant en ce moment fort discutée, même dans la presse républicaine, il pourra attendre, pour se compléter, que la situation soit définitivement réglée par un compromis ou par une capitulation de ses adversaires.

En attendant que la question soit vidée, le comité directeur a résolu, assure-t-on, de ne plus tenir séance avant le 7 janvier. A la rentrée, les groupes de la gauche seront invités à décider s'il y a lieu de nommer un autre comité, ou de pourvoir aux quatre vacances qui se sont produites dans son sein.

LE VOTE DU BUDGET.

Une information digne de foi nous apprend que M. Dufaure a prévenu ses collègues qu'à la rentrée une des premières propositions qu'il déposera sur le bureau de la Chambre sera celle relative à la discussion et au vote tout entier du budget. Il aurait ajouté qu'il ferait de cette proposition une question de cabinet.

M. Layard, ambassadeur britannique à Constantinople, se trouve tellement embarrassé vis-à-vis de son chef, lord Derby, du premier ministre, lord Beaconsfield, et du sultan, qu'il déclare que, dans ces circonstances, il lui est impossible de représenter dignement sa souveraine. Il a déjà plusieurs fois télégraphié qu'à moins d'instructions précises il se verrait dans la nécessité de donner sa démission.

Plusieurs officiers supérieurs de l'armée anglaise qui se trouvaient à Paris viennent

d'être rappelés à Londres par ordre du gouvernement britannique. Un certain nombre de ces officiers vont quitter Paris cette semaine, sur un ordre qui vient d'être transmis par l'ambassade.

L'amnistie pour les condamnés de la Commune sera demandée dans le courant de janvier. On organise dans divers quartiers de Paris des pétitionnements qui vont s'étendre à la province.

La *Correspondance universelle* croit savoir de bonne source que des pétitions commentent à se signer en province, surtout dans la région de l'Est, pour demander, au retour de la Chambre, la dissolution du Comité des Dix-Huit.

Plusieurs journaux ont raconté l'échange de télégrammes affectueux entre M. de Marcère et M. Castelar, le ministre espagnol. On assure qu'il y aurait un épilogue à cette union fraternelle : depuis deux jours, par ordre du nouveau ministre de l'intérieur, don Carlos, qui habitait paisiblement sa villa de Passy, aurait été prié de quitter la France.

M. le ministre de l'intérieur aurait-il pris cette détermination exclusivement pour être agréable à M. Castelar ?

Nous serions tenté de le croire, car l'*Univers* nous apprend que les habitants de Passy ont pu être témoins, dimanche, d'un spectacle qui ne manquait pas d'une certaine importance.

« Don Carlos donnant le bras à dona Isabelle de Bourbon, et les personnes de la suite de la mère du roi Alphonse baisant la main du duc de Madrid au moment où les représentants des deux branches d'Espagne se séparaient : voilà un de ces événements que l'on ne voit pas tous les jours. »

L'explication est bien simple, ajoute l'*Univers*. Aussitôt que dona Isabelle apprit l'arrivée à Paris de don Carlos, de retour d'Orient, elle s'est empressée de lui rendre visite, comme elle l'avait fait à la duchesse de Madrid.

Don Carlos ne pourra donc pas rendre sa visite à dona Isabelle.

Quelques journaux ont annoncé que des notabilités du parti légitimiste, membres des Assemblées, s'étaient rendus à Froshdorf en mission auprès du comte de Chambord.

Cette nouvelle est absolument inexacte ; de plus, M. le comte de Chambord n'est pas à Froshdorf en ce moment. Il est à Goritz, où il passera tout l'hiver.

D'après une dépêche qu'il aurait reçue de Rome, le *Standard* annonce que le nonce du Pape à Paris ayant demandé des instructions au Vatican au sujet de la conduite à tenir à la réception du maréchal de MacMahon au jour de l'an, il lui a été répondu qu'il devait se borner à des salutations respectueuses et ne faire aucune allusion politique.

L'Assemblée nationale donne les détails suivants sur les instituteurs révoqués de-

puis le 16 mai, et dont les journaux républicains prétendent qu'il a été fait un massacre :

« Il y a en France 38,600 instituteurs. Depuis le 16 mai jusqu'au 14 octobre, il y a en 23 instituteurs, ni plus, ni moins, révoqués ou mis en disponibilité, sur lesquels 44 (n'en déplaise à ces austères radicaux) écartés de l'enseignement pour causes indépendantes de la politique, et 82 seulement pour raisons politiques. »

« Donc, 38,477 instituteurs sur 38,600 n'ont été ni inquiétés, ni menacés. Dans six mois d'ici, le ministère républicain pourra-t-il en dire autant ? »

Qu'on se rappelle 1870 et on aura la réponse.

A l'ouverture du conseil général de Saône-et-Loire, M. Boysset, député radical et président du conseil, avait cru devoir traiter M. Falcon de Cimier, préfet démissionnaire, « d'administrateur d'aventure. »

M. Falcon de Cimier a envoyé des témoins à M. Boysset, et l'on s'attendait à une rencontre ; mais nous avons appris que tout s'était arrangé.

Pour montrer que M. Bardoux n'est pas ennemi des cérémonies d'apparat, la *Gazette d'Auvergne* rappelle que, sous l'Empire, M. Bardoux se fit présenter à l'empereur, dans une réception officielle :

« Non-seulement M. Bardoux fut présenté à l'empereur au grand bal qui eut lieu, le 9 juillet 1862, à Clermont, en l'honneur de Napoléon III, mais encore M. Bardoux était au nombre des « commissaires » du bal. Il figurait à ce titre dans la 3^e section. »

Nous trouvons ce renseignement dans une brochure publiée en 1862 sous ce titre : *Voyage de Leurs Majestés Impériales en Auvergne*, par un M. Cormont, rédacteur en chef du *Moniteur du Puy-de-Dôme*, journal qui était alors aux gages de l'Empire et qui depuis a fait comme M. Bardoux.

Ce souvenir ne sera point un embarras pour M. Bardoux. On a vu tant d'autres républicains, avant celui-ci, se prosterner dans les antichambres de Napoléon !

Dimanche a eu lieu à la salle Graffard, à Paris, une réunion électorale. Parmi les orateurs entendus figure le citoyen Calvinhac, dont l'élection comme conseiller municipal fut cassée l'an dernier pour défaut de domicile.

Voici un court passage de son discours qui suffira à faire connaître la valeur de l'homme et de l'orateur :

« Dieu et Satan ne sont que des entités philosophiques, et, s'ils existaient, ce n'est pas Dieu qu'il faudrait adorer, mais Satan : car Dieu défend à Satan de toucher à l'arbre de la science. »

« Dieu, c'est l'obscurantisme, c'est le mal. »

« Satan, c'est la science, c'est le bien. »

Par le temps qui court, de semblables doctrines assurent le succès. Dans quinze jours, le citoyen Calvinhac sera réélu par les électeurs de Belleville.

A MÉDITER.

Voulez-vous savoir comment est rédigée la géographie allemande telle qu'on l'en-

seigne aujourd'hui dans les écoles et collèges de Berlin ?

Lisez et méditez :

- Qu'est-ce que l'Allemagne ?
- L'Allemagne est le premier et le plus grand empire de l'Europe centrale.
- De quoi se compose cet empire ?
- De l'ancienne Prusse, d'un certain nombre de provinces récemment annexées et d'un certain nombre d'autres qui ne le sont pas encore.
- Quelles sont les provinces qui restent à annexer ?
- Les provinces restant à annexer sont : la Hollande, la Belgique, la Franche-Comté, la seconde partie de la Lorraine, une grande partie de la Suisse, le Danemark, la Suède et la Norvège.

Quand on prend des sujets, on n'en saurait trop prendre.

LA MÉDIATION EN ORIENT.

La saison est tellement mauvaise en Bulgarie que les opérations militaires y sont menées très-lentement. Les Serbes se sont emparés d'Ak-Palenka, près de leur frontière ; mais leur marche en avant sera peut-être retardée par les neiges.

Les Russes s'avancent, mais lentement aussi, vers les passes de Trajan. Le jour où ils les auront franchies, ils pourront prendre à revers le corps turc qui ferme le défilé de Chipka du côté de la Roumélie, et ouvrir ainsi le passage au corps de Radetzki.

Au moment où va se discuter l'attitude de l'Angleterre dans les affaires orientales, nous devons dire quelques mots d'une brochure qui vient de paraître sous le titre de *la Médiation en Orient*, et qui est destinée à appuyer la demande de la Turquie.

Son auteur, dont nous respectons l'anonyme, prêche ouvertement l'intervention diplomatique de l'Europe et essaye de prouver que l'Angleterre, la France, l'Autriche et l'Italie sont directement menacées par les projets de la Russie sur les détroits.

Nos lecteurs se rendent suffisamment compte de la thèse soutenue par l'écrivain, sans qu'il soit besoin d'analyser en détail sa brochure. La question d'Orient a été réglée en 1856 par un traité ; aujourd'hui, les mêmes puissances doivent être appelées à décider de son sort. Les Etats maritimes sont menacés dans la Méditerranée si les détroits sont ouverts à la marine russe, et l'Angleterre l'est plus encore dans ses possessions asiatiques si l'Arménie et la vallée de l'Euphrate tombent au pouvoir du czar.

Tout cela est vrai ; mais il ne suffit pas de montrer le danger, il faut trouver les moyens pratiques de le conjurer ; et c'est sur ce point que nous ne pouvons accepter la thèse de l'auteur de la brochure.

L'Italie, ce n'est un mystère pour personne, est inféodée à l'Allemagne et partant à la Russie ; elle a même déjà un conflit avec la Porte au sujet de navires saisis ; elle ne fera rien contre les intérêts de ses alliés.

L'Autriche est tenue par l'alliance des trois empereurs, elle se sent surveillée de trop près par l'Allemagne pour se lancer dans une guerre contre la Russie. D'ailleurs, qui sait si, pour prix de sa neutralité, elle n'a pas reçu la promesse d'un agrandissement par l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine ? Une part peut lui être réservée dans un partage éventuel de l'empire ottoman.

L'Angleterre seule peut quelque chose, car elle a été laissée en dehors de toute entente. C'est à elle principalement que doit s'adresser la brochure, car c'est elle qui a les intérêts les plus considérables à la question des détroits, à cause de la route des Indes. Elle n'a pas besoin, du reste, d'être sollicitée ; il est dans ses traditions de veiller assez soigneusement à ses intérêts et à sa grandeur, et les débats qui vont s'ouvrir à son Parlement prouvent qu'elle suit avec vigilance le drame oriental. Elle fera ce que sa politique lui commandera et ce que sa puissance lui permettra.

Quant à la France, que l'auteur met en cause, nous répéterons encore une fois ce que nous avons toujours dit, c'est qu'elle doit rester en dehors de tout conflit.

Certainement la France, dans les circonstances présentes, manque à l'Europe ; certainement quelques puissances auraient un intérêt majeur à lui voir reprendre sa place et son rôle. Mais le peut-elle ?

L'Angleterre, qui nous avait dû la guerre

et la victoire en Crimée, l'Italie que nous avons eu la folie de créer sous l'Empire, nous ont laissé écraser en 1870, pendant que la Russie et l'Autriche, qui ne nous devaient rien, nous montraient encore quelque sympathie.

Aujourd'hui, nous ne pouvons et ne devons rien faire ; nous subissons les conséquences de nos fautes et la situation que l'Europe nous a laissée imposer ; nous n'avons qu'à nous « recueillir » comme la Russie après la guerre de Crimée.

D'ailleurs, notre état intérieur ne nous permet ni une action européenne, ni une alliance possible. Ce n'est pas avec des crises gouvernementales incessantes, avec un avenir incertain, avec des changements que tout le monde prévoit, qu'une nation peut exercer une influence extérieure. Notre ministre des affaires étrangères ne doit répondre à toutes les sollicitations que par un refus absolu.

Un dernier mot. L'auteur de la brochure, en s'adressant à la France aussi bien qu'aux autres chancelleries, a omis de parler aussi des torts de la Porte. Nous n'oublions pas que Midhat-Pacha s'est vanté d'avoir fait échouer la conférence de Constantinople. La France y était représentée, elle suppliait alors la Turquie d'accepter le programme de l'Europe. La Turquie a refusé ; elle a été sourde à notre voix qui ne s'élevait que dans l'intérêt de la paix et dans le sien en particulier ; elle a préféré la guerre : — qu'elle en subisse les fatalités ! Si quelque puissance en Europe veut la sauver, tant mieux pour elle. Mais la France, qui l'a priée en vain, n'a plus rien à faire pour elle, et son abaissement intérieur la réduit à la plus complète inaction.

DISCOURS

PRONONCÉ SUR LA TOMBE DU GÉNÉRAL D'AURELLE DE PALADINES.

Le corps du général d'Aurelle de Paladines, après la cérémonie de Versailles, a été transporté dans le département de l'Allier, à Saint-Loup, dans une sépulture de famille.

Sur la tombe du vainqueur de Coulmiers, M. le général Borson, chef d'état-major général du 13^e corps d'armée, a prononcé l'éloquent discours suivant :

Mes camarades,
Messieurs,

La mort du général d'Aurelle a été un deuil pour l'armée, qui honorait en lui un de ses chefs les plus braves et les plus éprouvés, et pour le pays, qui avait récompensé ses grands services par les plus hautes dignités.

La France s'est rappelée qu'il n'avait pas désespéré de la patrie dans les jours difficiles, que, grâce à son énergie indomptable, il avait reformé une armée au milieu de nos désastres et fait briller un éclair de victoire dans la sombre nuit de nos défaites.

Aussi l'armée de Versailles et le Sénat lui ont-ils rendu les honneurs funèbres dus à l'illustre capitaine et au grand citoyen.

Ici nous n'avons plus, messieurs, cet appareil solennel ; nous entourons dans un recueillement religieux sa dépouille mortelle, qui est venue demander le repos à cette terre du Bourbonnais qui lui était si chère, à quelques pas de cette demeure où nous l'avons vu naguère encore plein de santé et prêt à répondre à l'appel du pays.

Des amis fidèles, une famille en deuil, des populations amies, viennent lui offrir le dernier tribut de leur douleur et de leurs patriotiques regrets.

L'armée aussi devait faire entendre sa voix, et ce rôle appartenait à un de ses glorieux compagnons d'armes de la Crimée ou à l'un de ceux qui l'avaient suivi sur les champs de bataille de la Loire.

Si je n'ai pas ces titres, je puis dire du moins, mon général, que la voix qui s'élève pour vous adresser le suprême adieu ne vous est pas étrangère : c'est celle d'un officier qui a été associé pendant plus d'une année, d'une manière intime, aux sollicitudes de votre commandement. Il peut donc dire ce qu'étaient cet amour du pays et de l'armée, cette fermeté héroïque, ce dévouement au devoir qui faisaient de vous un grand caractère. A ces exemples de vertu militaire que vous nous laissez comme un noble héritage, vous avez mis le sceau d'une foi chrétienne.

J'en remercie Dieu, pour ma part, sur votre tombe entr'ouverte, consolé par la pensée qu'elle n'ensevelira ni votre glorieux souvenir, ni nos éternelles espérances !

Etranger.

SUISSE. — Plusieurs journaux avaient publié des correspondances d'après lesquelles la crise commerciale à Genève serait si violente, que l'on croyait devoir avertir les commerçants français en rapport avec le commerce genevois pour qu'ils prissent leurs précautions.

Le *Journal de Genève* affirme que la situation du commerce genevois a été perfidement dépeinte sous des couleurs exagérées, et qu'« aucun nuage sombre, gros de désastres et de faillites, ne se montre à l'horizon ».

ITALIE. — Plusieurs journaux français et italiens annoncent que le portefeuille des affaires étrangères d'Italie aurait été offert à S. Exc. le général Cialdini, et que ce dernier l'aurait refusé.

Nous croyons pouvoir affirmer que cette nouvelle est inexacte.

Le général est en ce moment très-souffrant, et on n'ignore pas à Rome que sa santé ne lui aurait pas permis d'accepter une pareille charge. C'est pourquoi aucun portefeuille n'a été offert au général Cialdini.

On croit même que si la maladie dont il souffre, et qui est la conséquence d'une ancienne blessure, venait à se prolonger, le général quitterait définitivement son poste.

QUESTION D'ORIENT.

LE MEMORANDUM RUSSE.

On écrit de Berlin :

« La Russie vient de communiquer au prince de Bismark la note que le prince Gortschakoff va adresser aux puissances en réponse à la demande de médiation adressée par la Turquie aux signataires du traité de Paris.

« Dans ce memorandum, la Russie déclare nettement qu'elle ne saurait plus aujourd'hui se contenter de l'exécution du programme de la conférence de Constantinople, que la guerre actuelle lui a coûté des sacrifices de toutes sortes, — sacrifices qu'il faudrait recommencer à subir dans quelques années si elle laissait subsister le traité de Paris tel quel. — La Russie donne à entendre qu'elle désire que les puissances soient appelées à délibérer relativement à l'abolition des articles du traité de 1856 et à une rectification de frontières en Asie destinée à mettre un terme dans l'avenir aux conflits d'intérêts qui surgissent constamment entre la Turquie et la Russie.

« Le fond de cette note paraît vivement impressionner l'empereur Guillaume. »

Malgré tout ce que l'on peut dire et écrire, la paix semble plus éloignée que jamais d'une conclusion immédiate.

La Prusse ne veut pas la paix, et c'est elle qui depuis l'origine du conflit oriental a la haute main dans toutes les complications serbes, russes et turques.

C'est en vain qu'on échange des protocoles, qu'on lancera des memorandum, que les Turcs réclameront la médiation des puissances ou chercheront à traiter directement avec les Russes, la main de M. de Bismark se trouvera partout, et la question d'Orient ne se dénouera que lorsque M. de Bismark se trouvera en mesure de dénouer en même temps la question d'Occident, dans les conditions préparées par lui, dès le lendemain de la paix signée avec la France.

Que l'Angleterre et l'Autriche ne se fassent point d'illusions.

Plusieurs des boulets qui partent des batteries russes passeront par dessus les citadelles de la Turquie pour aller frapper grièvement les intérêts anglais et autrichiens, et c'est toujours la Prusse qui fournit une partie de la poudre de ces batteries ; c'est elle qui continuera de charger les canons russes et qui ajournera les conclusions de la paix tant que les progrès de la Russie n'autoriseront pas M. de Bismark à réaliser un nouveau chapitre de ses plans en invoquant le système des compensations.

La guerre d'Orient donnera plus de populations allemandes à la Prusse que de populations turques à la Russie.

SAUMUR

Il y a cinquante ans.

XLIV.

DEMISSION DU MAIRE DE SAUMUR.

Le 28 décembre 1827, M. C. Persac adressait la lettre suivante au rédacteur des *Affiches, Annonces et Avis divers de Saumur* (aujourd'hui l'*Echo Saumurois*) :

« Monsieur le Rédacteur,

« La bienveillance que les habitants de cette ville m'ont témoignée pendant que j'en ai été maire, leur empressement à concourir à toutes les mesures que j'ai eu à prendre ; le bon esprit qu'ils ont manifesté dans toutes les occasions ; le dévouement au Roi et à son auguste Famille, dont ils ont donné des preuves si éclatantes par l'ivresse avec laquelle ils ont accueilli l'illustre héritier du trône, lorsqu'il est venu dernièrement visiter l'Ecole royale de cavalerie, ont rendu mes fonctions si faciles et si agréables à remplir, que je me croirais ingrat envers eux si, au moment de ma retraite, je ne leur en exprimais hautement ma reconnaissance.

« Je vous prie, monsieur le Rédacteur, de m'en fournir le moyen, en insérant cette lettre dans le plus prochain numéro de votre journal.

« Je crois aussi devoir dire ici que, dans la situation toute particulière dans laquelle je me suis trouvé lors des dernières élections, je n'aurais pas pensé à cesser mes fonctions avant le renouvellement quinquennal qui doit avoir lieu dans trois ans ; mais m'étant trouvé alors en opposition avec le candidat ministériel et avec celui de la majorité, j'ai dû ne pas hésiter à sortir de la position où je me trouvais : il était possible que le mécontentement du ministère contre un fonctionnaire qui s'était éloigné de son candidat, nuisît aux intérêts de la ville, et ils me sont trop chers pour que je ne me hâtassee pas de leur sacrifier mes fonctions. C'est la seule cause de ma démission, que j'ai adressée le 29 novembre dernier à Son Exc. le ministre de l'intérieur.

« J'ai l'honneur d'être, avec une très-haute considération, monsieur le Rédacteur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

» C. PERSAC.

» P.-S. — Permettez-moi de me servir de votre journal pour prévenir les personnes qui sont dans l'usage de faire, au 1^{er} janvier, des visites au maire, que, cessant mes fonctions le 31 décembre, je ne recevrai pas ces visites. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Visites à l'occasion du premier de l'an.

Le Maire de Saumur recevra à l'Hôtel-de-Ville de 11 heures à 2 heures.

(Communiqué.)

M. Béchade, préfet de Maine-et-Loire, est arrivé mercredi soir à Angers. Il s'est immédiatement installé à l'Hôtel de la Préfecture.

M. Sans, ancien secrétaire général, est nommé secrétaire général de la préfecture de Maine-et-Loire, en remplacement de M. Montaubin, mis en disponibilité sur sa demande.

ARMÉE TERRITORIALE.

Classes de 1864, 1862, 1863, 1864, 1865, 1866 et 1867.

Malgré tous les avis donnés jusqu'ici, un certain nombre d'hommes de l'armée territoriale, appartenant aux classes de 1864 à 1867, n'ont pas encore retiré leurs livrets déposés dans les brigades de gendarmerie.

Par dépêche du 23 de ce mois, M. le général du Barail, commandant le 9^e corps d'armée à Tours, fait connaître que les livrets précédemment accordés sont expirés depuis longtemps et qu'il est décidé à faire mettre en prison ceux qui ne se conformeront pas aux ordres donnés, en sévissant plus rigoureusement contre ceux qui auront

donné des preuves de mauvaise volonté et de parti pris d'insubordination. Les incarcérations seront ordonnées à partir du 6 janvier 1878.

Des changements importants ont été apportés depuis lundi dans les heures de départ des trains d'Angers pour le Mans, sur le chemin de fer de l'Ouest.

Le train qui partait d'Angers à 7 h. 05 le matin, part maintenant à 5 h. 55.

Celui qui partait à 4 h. le soir, part à 3 h. 50.

Sur la ligne d'Angers à Nantes, le train qui partait le soir à 3 heures, part à 2 h. 55.

PROJET DE PONT SUR LA VIENNE A CANDÉS.

Dans la dernière session du Conseil général de Maine-et-Loire, M. Janvier de la Motte, rapporteur de la quatrième commission, a donné lecture du rapport de M. le préfet sur l'entretien des rivières le Thouet, l'Authion, le Layon et sur le service hydraulique.

Acte a été donné de cette communication. En ce qui concerne un projet de pont sur la rivière, aux environs de Candés, le rapporteur estime que le département n'a pas un intérêt assez considérable à ce travail pour prendre part à la dépense.

M. Gigot fait remarquer que si la construction de ce pont sur la Vienne est utile surtout au département d'Indre-et-Loire, il intéresse une grande partie de l'arrondissement de Saumur. Sept communes demandent l'étude de ce projet; il faut que cette étude soit faite avant que le Conseil général prenne un parti. Il y a 28 kilomètres sans un seul pont entre Saumur et Chinon.

M. le général d'Andigné appuie ces observations. Avant d'approuver l'avis de l'ingénieur qui pense que le département ne doit pas contribuer à la construction de ce pont, il faut demander aux communes intéressées quels sacrifices elles veulent faire.

M. Bruas dit que le département d'Indre-et-Loire n'est pas encore fixé lui-même sur l'emplacement que doit occuper le pont. Suivant le parti qui sera pris à ce sujet, les intérêts du département de Maine-et-Loire seront plus ou moins en cause, et les sacrifices que pourront faire les communes dépendront de la situation du pont. L'affaire n'est donc pas encore en état; il faut la renvoyer à la session d'avril.

Cet ajournement est voté par le Conseil avec prière à M. le préfet d'étudier de nouveau cette affaire.

Tours. — On lit dans l'Indépendant d'Indre-et-Loire :

Mardi a eu lieu au Cirque de Tours une grande réunion prétendue privée, en réalité publique. Les deux députés du département qui y assistaient se sont donnés le facile plaisir de se faire acclamer par un public essentiellement trié sur le volet. A cela nous ne trouvons rien à dire, parce qu'en somme chacun est libre de choisir la société qui lui convient.

Mais ces députés d'Indre-et-Loire nous permettront deux réflexions. L'une personnelle, l'autre générale. A Paris et à Lyon, lorsque, selon l'usage pratiqué par les comités radicaux, les députés rendent leurs comptes, les journaux sont invités et reçoivent des cartes qui permettent à leurs rédacteurs d'assister aux réunions.

Les organisateurs de la réunion de mardi ayant négligé d'avertir les journaux conservateurs d'Indre-et-Loire, il nous est impossible de dire aujourd'hui à nos lecteurs comment M. Wilson et Belle ont répondu à l'attente du comité radical d'Indre-et-Loire.

Ce premier point établi, arrivons à la question générale. Elle est grave et mérite réflexion. Le commerce de notre ville et celui du département se plaignent de la crise dans le marmasme et de subir le contre-coup de la crise politique au milieu de laquelle nous vivons. Croit-on que des réunions semblables à celle de mardi, si pacifiques qu'elles soient d'ailleurs, puissent rétablir le calme sans lequel tout commerce est impossible? Au contraire, ne doit-on pas admettre, en se reportant aux époques récentes où florissaient les clubs et les assemblées politiques; que les agitations produites par la parole paralysent le commerce lorsqu'ils ne le tuent pas entièrement?

Deux de nos députés, M. Belle et Wilson, ont voulu goûter les ivresses du triomphe et de la popularité; c'était leur droit strict; mais les commerçants les auraient vivement

remerciés s'ils s'étaient abstenus d'en user. Ces députés sont au pouvoir, ils nous ont promis le calme à l'intérieur, la paix profonde, la renaissance de la confiance, le bonheur du peuple! Ils doivent donner les premiers le bon exemple et ne rien faire qui soit de nature à atteindre le commerce dans ce qu'il nous sera permis de nommer ses œuvres vives.

A la vérité, les députés d'Indre-et-Loire pourraient répondre qu'ils ne s'appartiennent point, et que, relevant entièrement des comités radicaux, ils sont obligés de subir les exigences de ceux qui les ont délégués. Mais ce ne serait point là une raison suffisante, car après tout, parmi leurs électeurs, il faut compter aussi nombre de commerçants, d'employés, d'ouvriers, d'industriels qui méritent bien que leurs intérêts soient pris en considération.

L'explosion du Ripault. — Le 22 décembre, vers 8 heures 1/2, une usine à meules de la poudrière du Ripault (Indre-et-Loire) a fait explosion.

Un poudrier nommé Pierre-Lucien Hugué, âgé de 34 ans, demeurant à Monts, qui travaillait seul dans cette usine, a été jeté si violemment contre le mur, qu'il a eu le crâne fracturé. La mort a été instantanée.

Il laisse une veuve et trois enfants dont le plus âgé n'a pas encore cinq ans.

Les pertes matérielles sont insignifiantes.

Ancenis. — M. Georges-Souché, sous-préfet d'Ancenis, vient de remettre sa démission au ministre de l'intérieur. Ce jeune fonctionnaire est très-regretté dans son arrondissement, où il avait conquis toutes les sympathies. Au moment de son départ, une foule nombreuse se trouvait à la gare pour le saluer et lui souhaiter un prompt retour.

Nantes. — Dimanche dernier, le jeune L. V., élève de l'Institution Livet, disparu il y a quinze mois environ et que l'on avait cru noyé, a été retrouvé à Nantes dans des circonstances singulières. Il se trouvait au café de la rue Santeuil avec le campagnard vendéen qui l'avait recueilli, lorsque la dame de l'établissement, frappée de sa ressemblance avec son neveu disparu, lui demande s'il ne s'appelle pas L. V. L'enfant répond négativement. On fait venir le père qui l'interroge à son tour, et il persiste à nier qu'il soit l'enfant disparu. Il ne se fait connaître que lorsqu'il est embrassé par un enfant de dix ans qui se jette à son cou en disant: Voilà mon frère, je le reconnais.

L. V. était parti de Nantes pour éviter les reproches continuels de son père et avait été recueilli par un campagnard, sur les recommandations du maire de sa commune; il avait travaillé chez son protecteur et s'était fait aimer par son assiduité au travail et sa bonne conduite. (Espérance du peuple.)

Un accident qui pouvait avoir les plus graves conséquences est arrivé à la Turballe (Loire-Inférieure), lundi, vers deux heures de l'après-midi. La maison servant d'école pour les garçons s'est brusquement effondrée, mais fort heureusement il n'y a à déplorer que des pertes toutes matérielles.

L'ANNÉE 1878.

L'année 1878, dans laquelle nous allons entrer, correspond aux années :

- 6591 de la période julienne;
- 2654 des Olympiades;
- 2631 de la fondation de Rome;
- 2625 de l'ère de Nabonassar;
- 5638 de l'ère des Juifs;
- 1878 de la naissance de Jésus-Christ;
- 1294 de l'hégire des Turcs.

Les fêtes mobiles auront lieu :
La Septuagésime, le 17 février;
Les Cendres, le 6 mars;
Les Rameaux, le 14 avril;
Pâques, le 21 avril;
Les Rogations, les 27, 28 et 29 mai;
L'Ascension, le 30 mai;
La Pentecôte, le 9 juin;
La Trinité, le 16 juin;
La Fête-Dieu, le 20 juin (renvoyée au dimanche 23);

Le premier dimanche de l'Avent, le 1^{er} décembre.

Enfin, les autres fêtes tomberont, savoir : la Saint-Jean le lundi, lendemain de la Fête-Dieu; le 15 août (Assomption) le jeudi, la Toussaint le vendredi, Noël le mercredi.

Eclipses. — Pendant l'année 1878, il y aura une éclipse annulaire de soleil, une éclipse partielle de lune et une éclipse totale de soleil invisibles en France; mais, le lundi 6 mai, le passage de Mercure sur le disque du soleil sera en partie visible, et le lundi 12 août une éclipse partielle de lune sera visible en France.

SALLE DU CIRQUE, A ANGERS

(Quai Royal)

DIRECTION CHAVANNES.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

10^e CONCERT POPULAIRE

Dimanche 30 décembre, à 4 h. 1/2 très-précise.

PROGRAMME :

- 1^o Ouverture de *Dimitri*. — V. Jancières.
- 2^o 5^e Symphonie en ut mineur (redemandée). — Beethoven.
Allegro con brio. — Andante con moto. — Allegro.
- 3^o A. *Andante du IV^e concerto*. — Haendel.
Le solo de hautbois par M. Guidé.
B. *L'Adieu*. — Schubert.
Le solo de saxophone par M. Rousseau.
- 4^o *Prélude de l'Africaine*. — Meyerbeer.
Par tous les instruments à cordes.
- 5^o *Ouverture d'Obéron* (redemandée). — Weber.
L'orchestre sera dirigé par M. Gustave LELONG.
La salle sera chauffée tous les dimanches.
Il y aura concert tous les dimanches jusqu'au 1^{er} avril 1878.

Faits divers.

M. Boucicault, directeur de l'importante maison du Bon-Marché, à Paris, est mort après une maladie de deux jours seulement.

M. Boucicault était parvenu, grâce à son intelligence exceptionnelle et à un travail incessant, à faire de la maison du Bon-Marché un établissement de premier ordre, aujourd'hui universellement connu.

Mardi matin, les magasins ont été fermés dès que la nouvelle a été connue; cependant, les équipages et les acheteurs affluaient comme d'habitude, mais ils étaient obligés de se retirer devant des affiches manuscrites portant ces mots: *Fermé pour cause de décès.*

**

Un acte de confraternité digne d'être imité.

Trois jeunes gens de Clamart ont fait une quête au profit de leurs camarades appelés pour cinq ans sous les drapeaux; elle a produit 450 francs. Les jeunes soldats en recevant le montant par fractions éloignées et à des époques déterminées.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

MERCREDI 2 janvier 1878.

GRAND SUCCÈS

Les Cloches de Corneville

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de Clairville et Charles Gobet, musique de Robert PLANQUETTE.

Vu l'importance de l'ouvrage, il sera joué seul.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

S'adresser, pour la location, chez M. PROU, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

Dans le traitement des rhumes, gripes, bronchites, etc. Les médecins recommandent spécialement le **Sirop** et la **Pâte de Pierre Lamouroux**.

Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies.

Refusez les contrefaçons — N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SAUVEZ LES ENFANTS PAR LA DOUCE REVALESCIERE DU BARRY DE LONDRES. — Partout on déplore que l'enfant — la joie de la famille et l'espoir de la nation — est fort maltraité. Par l'ignorance seule des mères ou des nourrices, il en meurt la première année 60,000 en France et 40,000 en Angleterre! Cette misère est due ou à un allaitement trop fréquent, ou bien à l'usage du lait de vache ou de chèvre, ou à la panade — tous aliments inadmissibles, et qui, ordinairement,

amènent une irritation de la muqueuse et, comme suite inévitable, l'échauffement ou la diarrhée, les vomissements continuels, l'atrophie, les crampes, les spasmes et la mort. On a reconnu que la digestion d'un jeune enfant, une fois compromise, les drogues les mieux choisies sont impuissantes à réparer le mal! C'est un fléau pour la famille et pour le pays que cette destruction cruelle! Il y a pourtant un moyen simple et peu coûteux d'y parer, et qui a fait ses preuves depuis trente ans; c'est de nourrir le bébé et les enfants malades ou faibles de tout âge avec la *Revalescière Du Barry*, toutes les trois heures de la journée, simplement bouillie à l'eau et au sel.

C'est en somme la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance.

Citons quelques preuves de son influence invariablement salutaire, même dans les cas les plus désespérés:

Cure N^o 70,410.

Usine de Granvillars (Haut-Rhin), 12 juin 1868.

Monsieur, je suis heureux de vous dire que mon premier enfant, fort chétif, a été nourri pendant un an de votre *Revalescière*, et que sa santé et son développement sont la merveille pour tout le monde. Il n'y a pas d'enfant dans le village aussi fort que le mien pour son âge. MERCIER.

Cure N^o 85,410.

Rue du Tunnel, Valence (Drôme), 12 juillet 1873.

Ma nourrice m'ayant rendu mon enfant âgé de trois mois et demi, entre la vie et la mort, avec une diarrhée et des vomissements continuels, je l'ai nourri depuis votre excellente *Revalescière*. Dès le premier jour que je le nourrissais à la *Revalescière*, toutes les trois heures, l'enfant ouvrait ses chers petits yeux et riait. Après trois jours de ce régime, l'enfant reprit sa santé, à la surprise de tous ceux qui l'ont vu revenir de chez cette misérable nourrice. Il serait à désirer que toutes les mères de famille eussent connaissance de cette excellente nourriture. Mes remerciements affectueux.

ELISA MARTINET ALBY.

Cure N^o 65,910.

Londres, 2 juin 1866.

Ma petite fille, qui souffrait de diarrhée et d'épuisement au point de n'avoir plus assez de force pour sucer, et que le médecin abandonnait avec l'expression qu'elle ne pouvait vivre la nuit, est parfaitement revenue à ses forces dès que nous lui avons donné la *Revalescière Du Barry*, laquelle au commencement nous étions forcés d'introduire artificiellement dans son estomac. — En moins de deux heures, il y avait amélioration marquée, et maintenant, après trois mois pendant lesquels l'enfant a été entièrement nourrie avec la *Revalescière*, elle est une des plus fortes et robustes filles qu'on puisse trouver dans tout le pays. J'ai l'honneur, etc. CHARLES MURRAY.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* enlèvent toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 288 tasses, 36 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoyé contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix: 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c., dégage des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digestif et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse, preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M. GONDRAND, rue d'Orléans; M. BESSON, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue St-Jean; M. J. ROSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (653)

Rhumes et Maladies de Poitrine.

SIROP

ANTI-PHLOGISTIQUE

DE BRIANT

Pharmacie BRIANT, 150, rue de Rivoli, PARIS

Depuis plus de cinquante années, le SIROP de BRIANT est recommandé par les Médecins dans les maladies de l'appareil respiratoire: **Toux, Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Gripes**, etc.

C'est le plus actif, le plus agréable et le meilleur marché des médicaments pectoraux. Pour éviter les imitations et les contrefaçons, inefficaces ou nuisibles, exigez l'instruction en neuf langues et la signature très-lisible de l'inventeur:

Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 DÉCEMBRE 1877.

Valuers au comptant.				Valuers au comptant.				Valuers au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %			15	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	645			Canal de Suez	740		7 50
4 1/2 %			10	Soc. gén. de Crédit Industriel et comm., 125 fr. p.	680			Crédit Mobilier esp.	555		13
5 %				Crédit Mobilier	160	1	25	Société autrichienne	537	50	
Obligations du Trésor, t. payé.	505			Crédit foncier d'Autriche	310	1	25	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1867	234			Charentes, 500 fr. t. p.	160			Orléans	561	50	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	505			Est	626	25	1 25	Paris-Lyon-Méditerranée	339		
1865, 4 %	515			Paris-Lyon-Méditerranée	1037	50		Est	328		
1869, 3 %	396			Midi	78		3 75	Nord	541	25	
1871, 3 %	383	25		Nord	296	25		Ouest	335	50	
1875, 4 %	495		50	Orléans	1075		10	Midi	335		
1876, 4 %	486		1	Vendée, 500 fr. t. p.	699		3 50	Charentes	958		
Banque de France	3065		35	Compagnie parisienne du Gaz	1300		10	Vendée	106	75	
Comptoir d'escompte	688	75	1 25	C. gén. Transatlantique	303	75	3 75	Canal de Suez	537	50	
Crédit agricole, 300 f. p.	350										
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	300										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR. (Service d'hiver, 24 décembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
9 — 45 — — — — —	express-poste.
1 — 1 — — — — —	(s'arrête à Angers) omnibus-mixte.
1 — 35 — — — — —	soir,
4 — 10 — — — — —	
7 — 15 — — — — —	express-omnibus.
10 — 37 — — — — —	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-taille.	
8 — 31 — — — — —	omnibus-omnibus.
9 — 40 — — — — —	express-omnibus.
12 — 40 — — — — —	soir,
4 — 44 — — — — —	express-mixte.
10 — 28 — — — — —	omnibus-mixte.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

A LA VILLE DE TOUL

21, rue du Puits-Neuf, maison de M. Jagot, à Saumur.

M. BOUCHER, propriétaire de ces vastes Magasins, a l'honneur de prévenir les dames qu'il vient de recevoir un choix considérable de broderies de Nancy et d'Épinal (Vosges) : Tels que taies d'oreillers, brodées sur toile, depuis 49 fr. 50 à 80 fr. la paire. — Mouchoirs brodés tout autour sur batiste de 6 fr. 50 à 150 fr. la pièce. — Riches jupons brodés sur beau jaconat de 49 à 120 fr. la pièce. — Mouchoirs initiaux, ourlés à jour, toile, au prix de 95 c. — Un choix considérable de bandes brodées en tout genre sur toile. — Garnitures pour chemises brodées sur toile. — Mouchoirs brodés, écussons-initiaux tout ourlés sur tissus du Nord à 45 c. — Camisoles, chemises, peignoirs, pantalons pour femme et enfant. Tous ces articles, marqués comme ci-dessus, sont brodés à la main. — Dessus d'édredon, depuis 2 fr. 45. — Mousselines et riches guipures pour rideaux.

GRAND CHOIX DE LINGERIE EN TOUT GENRE, HAUTE NOUVEAUTÉ DU JOUR

12 modèles différents de jolis cols toile, à 95 c. la pièce. — Parures depuis 2 fr. 45. — Beaux bonnets de Verdun, faits à la main. — Bonnets pour femme, depuis 25 c. la pièce. — 40,000 bandes, broderie au métier, depuis 4 fr. 25 les 4 mètres.

Dans nos magasins, on trouve toutes sortes d'articles pour femme et enfant en lingerie confectionnée. Les marchandises sont marquées en chiffres connus et vendues au prix fixe.

NOTA. — Six grandes caisses de lingerie défranchies seront vendues presque pour rien.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Au canton du Vau-Langlais,

En totalité ou par lots,

UN CLOS DE VIGNE

De 4 hectare 26 ares

ET UNE MAISON D'HABITATION

Comprenant trois pièces et cuisine au rez-de-chaussée, trois chambres au premier étage;

Grenier, cave voûtée et pressoir;

Le tout joignant MM. Bloudeau et Nicolas.

S'adresser, pour visiter la maison, à M^{me} veuve JEUNETTE-DELAHAYE, qui l'habite;

Et, pour traiter, soit à M. COULON, propriétaire à Saumur, soit à M^e LAUMONIER, notaire. (651)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UN HECTARE 4 ARES DE VIGNE

ET UNE PETITE MAISON

Au Pont-Fouchard, à demi-côte de la butte de Bournan, commune de Bagnoux, joignant MM. Labispère, Pierre Bouvier, Cotelle et la route.

Entrée en jouissance de suite.

Toutes facilités de paiement.

S'adresser, pour traiter, à M^e CLOUARD. (661)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Située à Saumur, quartier des Ponts, rue des Capucins, nos 46 et 48,

Occupée par M. Moneste, charpentier, M. Groleau, boucher, et autres.

S'adresser à M^e CLOUARD. (597)

A LOUER

REMISE, ÉCURIE ET GRENIER

Situés place Saint-Michel, n^o 4.

S'adresser à M. CHOISNET.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

PORTION DE MAISON

AVEC CAVES ET JARDIN

Sise montée du Fort.

S'adresser à la Retraite. (632)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

DEUX MAISONS

AVEC BOUTIQUES

Nouvellement restaurées.

Situées rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. DÉZÉ, libraire, rue Saint-Jean, n^o 1, à Saumur, ou à M. GODET, imprimeur.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

MAISON DE PLAISANCE

avec jardin bien arboré, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;

MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.

S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

UNE FORTUNE POUR ÉTRENNES.

Bons de Terrains à cinq francs l'hectare.

S'adresser à M. le marquis DE RAYS, consul de Bolivie, au château de Quimerc'h-en-Bannalec (Finistère).

LIBRAIRIE

DE

E. MILON et Fils

DÉPOT UNIQUE, à Saumur, des ouvrages de la LIBRAIRIE CATHOLIQUE de Victor PALMÉ. (621)

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

L. LE BRAS, BANQUIER

Maison à Paris, 48, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 400 francs, sans bordereau ni classement.

Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 1,000 francs.

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

Etude de M^e ALEXIS THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

M^e THUBÉ a l'honneur d'informer le public que son installation lui permet de recevoir en dépôt tout ce qu'on voudra lui confier, pour être vendu aux enchères, à la salle des ventes, située rue d'Orléans, 55, en face l'hôtel de Londres. (649)

M^e MAURICEAU, huissier à Saumur, demande de suite un clerc.

LE CABINET DE M. G. DOUSSAIN est transféré rue du Palais-de-Justice, n^o 5, à partir du 15 décembre 1877. (664)

DÉPOT DES FORGES DU BERRY

SPECIALITÉ

DE FILS GALVANISÉS

Pour Vignes.

M. L. GIRARD, marchand de fer, place de la Bilangé, à Saumur, prévient le public qu'il cotera le fil de fer galvanisé comme suit : N^o 16..... 60 fr. les cent kil.

M. RIOLLANT

ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien

Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,

Maison Beurois,

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

LAGALL

DENTISTE A SAUMUR

Quai de Limoges, 70,

Elève de M. Victor LANGERON,

CHIRURGIEN-DENTISTE A BORDEAUX,

Reçu par la Faculté de Médecine de Montpellier.

SOINS DE BOUCHE EXCEPTIONNELS EN TOUS GENRES

EXTRACTION DES DENTS.

Prothèse dentaire et Redressement des Dents aux Enfants.

M. LAGALL est constamment chez lui et se rend à domicile. Le cabinet est ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir, quai de Limoges, 70, à Saumur. (220)

DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN

Tonique et Hygiénique

Supérieur à tous Bitters connus

1^{re} médaille à toutes les Expositions

OR à PARIS, PROGRES à VIENNE

DANS TOUTES LES CARRIÈRES

Entrepôt général en France et l'Étranger

BOULEVARD NATIONAL, 26 & 28, MARSILLE

VÉSICATOIRE ET PAPIER D'ALBESPEYRES

Les SEULS EMPLOYÉS dans les HOPITAUX MILITAIRES

Le VÉSICATOIRE d'ALBESPEYRES produit la vésication en 8 ou 10 heures, son action est prompte et sûre.

Le véritable Vésicatoire d'Albepespyres porte, sur son côté vert, la signature d'ALBESPEYRES.

Le PAPIER d'ALBESPEYRES est recommandé depuis 50 ans par les sommités médicales, comme étant la meilleure préparation pour panser les vésicatoires, qui rendent de si utiles services dans les maladies chroniques des enfants et des vieillards.

Chaque boîte de papier est enveloppée dans un prospectus comprenant par ces mots :

PAPIER EPISPASTIQUE D'ALBESPEYRES

ANTI-ASTHMATIQUES

De B^{is} BARRAL

Le Papier et les Cigares Anti-Asthmatiques de B^{is} BARRAL sont recommandés par les Médecins pour combattre l'Asthme, la Bronchite, le Catarrhe pulmonaire, ainsi que l'Oppression qui accompagne la plupart des maladies des voies respiratoires.

LES CAPSULES DE RAQUIN

Approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris

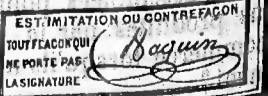
GUÉRISSENT SANS FATIGUER L'ESTOMAC

Les CAPSULES au COPAHU de RAQUIN guérissent les maladies secrètes.

Les CAPSULES à la TÉRÉBENTHINE de RAQUIN guérissent les catarrhes pulmonaires, intestinaux, vésicaux.

Les CAPSULES au GOUDRON de RAQUIN guérissent les rhumes, les bronchites et les laryngites chroniques; même dans la Phthisie pulmonaire, ces Capsules constituent un palliatif d'une utilité incontestable.

Les vraies Capsules de Raquin, sont vendues dans un facon portant, sur son enveloppe extérieure, l'étiquette ci-contre :



Saumur, imprimerie de P. GODET.